

CONFÉRENCES FISCALITÉ ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

Actualité fiscale et loi de finances aux Antilles : mesurer, appliquer et sécuriser

Les praticiens antillais combinent le droit commun et un empilement de régimes propres aux départements d'outre-mer : aides fiscales à l'investissement, régimes de zone, octroi de mer. Les conditions d'éligibilité de ces dispositifs évoluent à chaque texte budgétaire et une opération montée sous l'ancienne rédaction peut perdre son avantage. Cette journée passe en revue les mesures nouvelles et leur déclinaison locale, en insistant sur celles qui modifient les montages d'investissement productif et de logement. Les obligations déclaratives et les points relevés en contrôle sont traités en fin de parcours.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	Présentiel ou à distance	À partir de 1 230 € HT	11 jours ouvrés après validation du financement.

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ Experts-comptables, avocats fiscalistes, directeurs financiers, conseillers en investissement et responsables juridiques exerçant aux Antilles.	PRÉREQUIS Pratiquer la fiscalité des entreprises ou des particuliers et connaître les dispositifs d'aide à l'investissement outre-mer.
POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.	

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les mesures du texte budgétaire applicables aux départements d'outre-mer
- Appliquer les régimes d'aide fiscale à l'investissement productif et au logement
- Articuler droit commun et dispositifs locaux dans le calcul de l'impôt dû
- Sécuriser les conditions d'éligibilité et les obligations déclaratives propres à ces montages
- Anticiper les effets des évolutions sur les opérations déjà engagées

03 Programme détaillé

M1 Mesures nouvelles et fiscalité des entreprises

- Ce qui s'applique localement
- Évolutions de l'impôt sur les sociétés et des règles d'assiette
- Régimes de zone et conditions d'abattement sur les bénéfices
- Fiscalité indirecte locale et articulation avec l'octroi de mer
- Obligations déclaratives modifiées par le texte budgétaire
- Cas pratique : Les participants reprennent la liasse d'une société locale et repèrent les retraitements à opérer.

M2 Aides fiscales à l'investissement outre-mer

- Monter sans fragiliser l'avantage
- Investissement productif neuf et secteurs éligibles
- Montages avec société de portage et engagement de conservation
- Aide au logement social et conditions de mise en location
- Agrément préalable et pièces justificatives à constituer
- Atelier : Chaque participant vérifie l'éligibilité d'un projet d'investissement à partir d'une grille de conditions.

M3 Particuliers et suites du contrôle

- Défendre le dossier
- Imposition des revenus et réductions propres aux départements d'outre-mer
- Fiscalité du patrimoine immobilier détenu localement
- Points de vigilance relevés lors des vérifications
- Conduite à tenir en cas de reprise de l'avantage fiscal
- Mise en situation : Un participant répond à une proposition de rectification portant sur une aide à l'investissement.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES Présentiel ou à distance	LIEU / FORMAT Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle
MÉTHODES MOBILISÉES • Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.	ENCADREMENT Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS • QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.	SUIVI DE L'EXÉCUTION • Émargement des participants • Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation
SANCTION DE LA FORMATION Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.	

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.	DÉLAI D'ACCÈS 11 jours ouvrés après validation du financement.
FINANCEMENTS POSSIBLES • OPCO et plan de développement des compétences • FAF et CFP • France Travail • Paiement jusqu'à 6 fois sans frais	DATES / SESSIONS Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
---------	--------	-------

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	À partir de 1 230 € HT
-------------------	--	-------------------------------

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	N/A	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	N/A	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420
Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr